



Réunion du Conseil d'Administration - Samedi 19 décembre 2020 -

Membres élus présents	BERTRAND Alain, BOISSIERE Daniel, BONNIN Elodie, COURTOIS Hervé, GUIRAUD Philippe, LALLEMAND Thibault, LAURENT Christel, LINARD Stéphane, MACCOTTA Robert, PARIS Jérôme, WOLFF Ludovic
Membres élus excusés	DIZIER Séverine, GALLOCCHIO Joël, PERROUX Philippe.
Invités présents	SERRADELL Michel
Invités excusés	VILLENEUVE Lionel
Salariés présents	AMO Thomas, CAMACHO Soledad, FRANTZ Matthias, QUENETTE Nicolas

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR (VOTE)

Sur le règlement intérieur de la Ligue il est stipulé que les membres du Conseil d'Administration et salariés de la Ligue peuvent bénéficier de la prise en charge par la Ligue d'une licence F.F.TRI. à hauteur du coût d'une licence dirigeant sur demande. Il est ajouté que tout Président Honoraire de la Ligue pourra également bénéficier de cette prise en charge par la Ligue sur demande.

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

VALIDATIONS TENUES 2021

Les tenues 2021 sont présentées à l'ensemble des membres de la Ligue.

Les tenues 2021 sont validées à l'unanimité.

APPROBATION DU BILAN COMPTABLE (VOTE)

Le bilan financier 2020 est présenté. Il est excédentaire.

Cela s'explique par plusieurs dépenses non réalisées mais également par le fait que nous avons eu recours au chômage partiel à hauteur de 50 % d'avril à juillet ; du poste vacant du 2^{ème} CTL de juin à mi-août ; du maintien des subventions du Conseil Régional (formation et excellence sportive 10 000 €) malgré une non réalisation partielle par rapport à la demande et subvention des véhicules (29 000 €) et la dépenses des véhicules passée en amortissement (11 266 € sur 5 ans).

Une enveloppe d'environ 15 000 € sera répartie en 2021 pour les organisateurs n'ayant pas pu maintenir leur manifestation en 2020.

Le bilan financier 2020 est adopté à l'unanimité.



APPROBATION DES COÛTS 2022 (VOTE)

Pas de modification par rapport aux coûts 2021.

Les coûts 2022 sont adoptés à l'unanimité.

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021 (VOTE)

Le budget prévisionnel 2021 est présenté. Il est de 577 416 €.

Pour l'équilibrer, nous devons avoir recours à nos ressources propres à hauteur de 6 526 €.

Il faut tenir compte de la ligne amortissement qui est plus importante (17 866 €) car il est prévu de remplacer le fourgon sur l'antenne de Sète et de l'enveloppe de 15 000 € d'aide aux organisateurs de 2020 qui est comptabilisée dans le budget prévisionnel de 2021 (dans la ligne charges exceptionnelles).

Le budget prévisionnel 2021 est adopté à l'unanimité.

ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JANVIER 2021

Compte tenu du contexte actuel, notre AG ne se fera pas en présentiel.

Elle se déroulera en visioconférence le samedi 30 janvier 2021 de 9h00 à 12h00.

Il y a 1 seule liste candidate avec Thibault LALLEMAND en tête de liste.

Les convocations et invitations vont être envoyées rapidement.

Les clubs de 2020 ayant renouvelé leur affiliation club pour 2021 pourront voter. Ils recevront un code confidentiel à utiliser au moment des votes.

Tous les participants à l'AG recevront quelques jours avant l'AG le lien de connexion.

PRESENTATION PARTENARIAT CHRONOMETRAGE

Nicolas, stagiaire en marketing et communication, nous présente une proposition de partenariat au niveau du chronométrage avec 2 sociétés :

- ChronoWeb : proposition d'une création d'une application spécifique à la D3 et aux championnats régionaux.
- Chronosphère : proposition d'une remise de 10 % pour les organisateurs de notre Ligue qui feront appel à ce chronométreur.

Il est prévu de prendre contact avec ATS-Sport, basé en Occitanie.

La prochaine équipe du CA de la Ligue prendra une décision à ce sujet.



R.H. : PRIME DE FIN D'ANNEE

Au regard de cette année particulière, les salaires de l'ensemble des employés ayant été, toute l'année, intégralement maintenus, le CA à l'unanimité ne propose pas de prime exceptionnelle.

PRESENTATION MISSIONS ET FONCTIONS DE L'AGENT DE DEVELOPPEMENT ADMINISTRATIF (PAR STEPHANE LINARD)

Stéphane LINARD présente plusieurs pistes d'évolution de missions et de tâches de l'agent de développement Administratif.

Le CA retient des éléments intéressants mais souhaite approfondir les différentes perspectives. La prochaine équipe élue se saisira de ce dossier.

QUESTION DIVERSES

Le club de Nîmes, malgré de franches évolutions et en raison du gel de l'évaluation des écoles de triathlon pour 2020 et malgré un recours fait par les CTL n'a pas obtenu le label Ecole de Triathlon 1 étoile. A la demande des CTL, le CA de la Ligue valide un accompagnement de façon exceptionnelle pour ce club jusqu'à la labellisation en 2021.

Fin de la réunion vers 12h00

Daniel BOISSIERE
Président

Jérôme PARIS
Vice-Président

Philippe GUIRAUD
Secrétaire